 HUG Hôpitaux Universitaires Genève	Type de document Catégorie procédurale – procédure HUG	Page 1 sur 2
	Approbateur : Isabelle GOLARD	Version n°1
Transfert hélicoptéré - Accompagnement des patients entre le SU et le SAUP		
DFEA, Service d'Accueil et d'Urgences Pédiatriques	Responsable du document : Kevin HADDAD	Mise à jour 18.05.2022

L'appel du 144 est reçu sur le bip IRAO (33164) qui confirme avec le CdC flux

1. Qui part ?

CdC et infirmière SAUP

- 07h00 – 11h30 → inf Box 10
- 11h30 – 20h00 → inf Q4 (ou inf Box 10)
- 20h00 – 23h30 → inf box 10
- 23h30 – 0700h → inf box 10

2. Si situation difficile au SAUP

L'IRAO informe /demande de l'aide

- IRUS du SAUP (33 163)
- En son absence binôme (34 233) ou infirmière de garde (34 241)
- IRUS de nuit de 18h à 02h (32980 / 32714)


3. Préparation du matériel

Prendre les chasubles du box 10 permettant d'identifier les intervenants de pédiatrie



Prendre le brancard prévu à cet effet et équipé :

- Bonbonne O₂ (sanglée dessous)
- Aspiration de transport (fixée dessous)
- Tablette abattable (brancard)
- Protection de barrière (brancard)
- Brassards TA 6 tailles + câbles TA BB 3 tailles + Saturomètre + électrodes BB + araignée (sacs rouges sur statif)
- 2 Volumed (sur statif)
- 1 Pousse seringue (sur statif)
- 2 poches à pression (statif)
- Module de transport + base de charge + prise (sur statif)
- Bloc multiprises + 5 câbles électriques
- Classeur protocoles + 1 dossier (statif)

 Hôpitaux Universitaires Genève	Type de document Catégorie procédurale – procédure HUG	Page 2 sur 2
	Approbateur : Isabelle GOLARD	Version n°1
Transfert hélicoptéré - Accompagnement des patients entre le SU et le SAUP		
DFEA, Service d'Accueil et d'Urgences Pédiatriques	Responsable du document : Kevin HADDAD	Mise à jour 18.05.2022

Prendre sac cardio



4. Quand partir ?

- Départ pour le SU avec le CdC SAUP après réception de l'appel

5. Où se rendre ?

- À la réception du SU qui vous dira dans quel box aller.

6. Sur place au SU

- Le médecin et l'infirmière du SAUP **portent la chasuble colorée identifiée à sa fonction**
- L'infirmière aide à la prise en charge du patient sur demande de l'équipe du SU et/ou du CdC du SAUP, et/ou s'occupe de la famille du patient.

7. Transfert du SU au SAUP

- Si patient instable et/ou sur décision du CdC SAUP le patient est transféré par SAMU.
- Si patient stable, transfert par les souterrains avec un transporteur et le matériel du SAUP.
- Pour le retour, si nécessaire demander de l'aide à l'aide-soignant du SAUP (l'appeler au 33 165).
- Pas de flex dans le sac cardio, prendre un soluté de réserve au SU si nécessaire.

8. Au retour au SAUP

- L'infirmière continue la prise en charge du patient
- L'infirmière est responsable de remettre en ordre le matériel utilisé
- **Mettre dans le bac de récupération du 10 les chasubles utilisées**
- L'infirmière remplit le [document retour transport hélicoptéré](#)